

VILLE
DE
MARSEILLE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE

**EXTRAIT DES REGISTRES DES DÉLIBÉRATIONS
DU
CONSEIL DU GROUPE DES 11^e ET 12^e ARRONDISSEMENTS**

- Séance du 13 DECEMBRE 2023 -

Présidence de Monsieur Sylvain SOUVESTRE, Maire d'Arrondissements.

L'assemblée formée, Monsieur le Maire a ouvert la séance à laquelle ont été présents 29 membres.

23/107/VDV

DIRECTION GENERALE ADJOINTE LA VILLE PLUS JUSTE, PLUS SURE ET PLUS PROCHE - DIRECTION DU LIEN SOCIAL, DE LA VIE ASSOCIATIVE ET DE L'ENGAGEMENT CITOYEN - SERVICE DES ÉQUIPEMENTS SOCIAUX - Soutien aux équipements sociaux 2024 - 1er versement de subventions sur le financement de l'Animation Globale et Coordination des Centres Sociaux 2024.

23-40343-DLSVAEC

MONSIEUR LE MAIRE DU 6^{ème} SECTEUR SOUMET AU CONSEIL DES 11^{ème} ET 12^{ème} ARRONDISSEMENTS LE PROJET DE DÉLIBÉRATION CI-ANNEXÉ, DONT CE DERNIER EST SAISI, POUR AVIS, AVANT PRÉSENTATION AU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL.

Notre Conseil d'Arrondissements doit se prononcer sur le rapport suivant :

Chaque année, des subventions sont inscrites au budget de la Ville en faveur d'associations qui gèrent et animent les Centres Sociaux et Espaces de Vie Sociale sur le territoire marseillais et assument à ce titre une véritable mission d'intérêt général dont la continuité doit être assurée. Il convient notamment d'éviter toute interruption dans le fonctionnement de ces associations qui doivent assurer des dépenses courantes dès le début de l'exercice, particulièrement les salaires de leurs agents. Il est donc indispensable de prévoir, dès maintenant, les crédits nécessaires au versement de subventions sur le budget 2024.

La présente répartition d'un montant de 20 % est fondée sur le budget prévisionnel prévu dans le cadre de l'Animation Globale et Coordination des centres sociaux 2024.

Les montants inscrits, dans les conventions ci-annexées, ne préjugent en aucune façon des décisions qui interviendront lors de la préparation puis du vote du budget 2024 de la Ville.

Le premier versement proposé par le présent rapport est de 705 678,90 Euros (sept cent cinq mille six cent soixante-dix-huit Euros et quatre-vingt-dix centimes) dont 97 481,70 Euros (quatre vingt dix sept mille quatre cent quatre vingt un Euros et soixante dix centimes) pour les associations de notre secteur.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil d'Arrondissements de prendre la délibération ci-après :

**LE CONSEIL DES 11EME ET 12EME ARRONDISSEMENTS
VU LE CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES
OUI LE RAPPORT CI-DESSUS**

DELIBERE

ARTICLE 1 Est autorisé le 1^{er} versement des subventions suivantes aux équipements sociaux à valoir sur le financement de l'Animation Globale et Coordination des Centres Sociaux 2024 :

N° Tiers	Progos	Bénéficiaire	Centre Social	Adresse	Montant de la subvention en Euros
4453	00010193	Centre de Culture Ouvrière (CCO)	Aire d'Accueil des Gens du Voyage de Saint-Menet	Chemin du Mouton 13011 Marseille	24 316,50
8263	00010444	Association des Equipements Collectifs Air Bel	Air Bel	36 bis rue de la Pinède 13011 Marseille	19 394,40
11591	00010445	Association des Equipements Collectifs Les Escourtines	Les Escourtines	15 traverse de la Solitude 13011 Marseille	19 394,40
11577	00010454	Association Familiale du Centre Social Bois Lemaître	Bois Lemaître	Avenue Roger Salzman Villa Emma 13012 Marseille	17 188,20
172473	00010455	Association Centre Social Les Lierres	Les Lierres	42 avenue du 24 avril 1915 13012 Marseille	17 188,20
TOTAL					97 481,70

ARTICLE 2 Sont approuvés les conventions ci-annexées, conclues avec les associations listées dans le tableau ci-dessus.

Monsieur le Maire de Marseille ou son représentant est autorisé à signer les conventions annexées.

ARTICLE 3 La dépense, soit 705 678,90 Euros (sept cent cinq mille six cent soixante-dix-huit Euros et quatre-vingt-dix centimes) dont 97 481,70 Euros (quatre vingt dix sept mille quatre cent quatre vingt un Euros et soixante dix centimes) pour les associations de notre secteur sera imputée sur les crédits inscrits au Budget Primitif 2024, nature 6574.2 - fonction 524 – service 03032 - action 13900910.

**Le présent projet de délibération
mis aux voix a été adopté à l'unanimité**

**Vu et présenté pour son
enrôlement à une séance
du Conseil d'Arrondissements**

**Il est donc converti en délibération
du Conseil des 11^{ème} et 12^{ème}**

**LE MAIRE des 11^{ème} - 12^{ème} Arrondts
Sylvain SOUVESTRE**